

## **ETHIQUE – ALLER VERS LES AUTRES JANVIER 2009**

En 2008, le projet majeur du Cabinet a porté sur la réduction de notre impact sur l'environnement.

Nos activités professionnelles consistent à créer de la richesse pour nos clients et pour nous-mêmes. Cependant, cette création de richesse ne doit pas se faire au détriment de notre environnement. Chaque personne, chaque professionnel a aujourd'hui une obligation de préserver l'environnement pour les générations futures.

Pour 2009, nous avons fixé de nouveaux objectifs. Nous étendrons à nos fournisseurs et cocontractants, notre campagne de sensibilisation.

A cette fin, nous demanderons à chacun d'eux de nous prouver leur engagement dans une démarche de protection de l'environnement. Cet engagement constituera d'ailleurs un critère déterminant dans leur sélection.

Nos obligations en termes de responsabilité collective s'articulent autour de trois principaux sujets : les membres de notre Cabinet, les communautés dont nous faisons partie et le développement durable. Nous sommes convaincus que ces choix reflètent parfaitement nos valeurs et nos principes.

Nous nous voulons citoyens responsables et pensons que la force du Cabinet réside dans la force de ceux qui travaillent en son sein.

Notre Cabinet travaille depuis fort longtemps au profit d'une grande variété d'œuvres caritatives destinées, entre autres, aux cliniques apportant des soins dans le

cadre de la Couverture Médicale Universelle.

En 2008, le projet majeur du Cabinet a porté sur la réduction de notre impact sur l'environnement.

Nos activités professionnelles consistent à créer de la richesse pour nos clients et pour nous-mêmes. Cependant, cette création de richesse ne doit pas se faire au détriment de notre environnement. Chaque personne, chaque professionnel a aujourd'hui une obligation de préserver l'environnement pour les générations futures.

Nous avons concentré notre projet sur deux points principaux :

- la réduction des ressources utilisées dans le cadre de notre travail et le recyclage de nos déchets ;
- la sensibilisation des gens qui travaillent avec nous sur les mesures permettant de réduire leur impact environnemental dans leurs activités aussi bien professionnelles que personnelles.

Nous mettons ainsi en œuvre un certain nombre d'initiatives de recyclage classique dans la plupart des entreprises, telles que le recyclage des fournitures de bureau, du papier, des ampoules, des cartouches d'imprimante, des piles. Nos méthodes de travail prennent également en compte l'impact environnemental de nos services. A titre d'exemple, nous encourageons l'usage de la documentation électronique au lieu du papier et lorsque cela est possible, l'utilisation des outils de communication virtuelle au lieu de

déplacements en avion forts consommateurs de CO2.

Bien que tout ceci soit naturellement perfectible, nous sommes fiers de la forte implication de nos équipes dans ce projet en 2008.

Pour 2009, nous avons fixé de nouveaux objectifs. Nous étendrons à nos fournisseurs et cocontractants, notre campagne de sensibilisation.

A cette fin, nous demanderons à chacun d'eux de nous prouver leur engagement dans une démarche de protection de l'environnement. Cet engagement

constituera d'ailleurs un critère déterminant dans leur sélection.

Nous collaborerons en outre avec nos fournisseurs et cocontractants afin de mettre en place des synergies entre nos efforts et engagements respectifs en vue d'optimiser notre impact positif sur l'environnement.

Nous serions ravis de discuter de ces questions avec toute personne intéressée. Nous sommes ouverts pour échanger nos expériences ainsi qu'à toute suggestion qui nous permettrait d'améliorer nos pratiques, voire même d'établir un partenariat.

5, rue de Monceau 75008 Paris - France  
Tel : +33 1 42 89 19 80  
Fax : + 33 1 42 89 14 99  
[www.ichay-mullenex.fr](http://www.ichay-mullenex.fr)